

MÉMOIRE

**La famille
ULDÉRIC FONTAINE
Mme Paulette Côté**

**Nicole Fontaine, Ricky Fontaine, Marco Fontaine
Harold Fontaine, Josée Fontaine, Manon Fontaine
Ainsi que leurs enfants et petits-enfants**

déposé auprès de la

**COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE
DE LA RIVIÈRE TOULNUSTOUC**

par

HAROLD FONTAINE

Uasha
15 mars 2001

C'est au hasard d'une conversation que j'ai appris l'existence d'un nouveau projet de barrage dans la région du lac Sainte-Anne. Au début, je croyais que mon interlocuteur se trompait et je lui ai expliqué que le barrage avait été construit il y a longtemps. Puis j'ai compris qu'un nouvel aménagement hydroélectrique est prévu par Hydro-Québec. Cependant, ni ma famille ni moi n'avons reçu d'information sur celui-ci.

Mon grand-père paternel, Élie Fontaine, et mon arrière-grand-père Jean-Baptiste Picard (Napeushu) passaient la majeure partie de chaque année dans la région du lac Sainte-Anne où ils chassaient et faisaient du piégeage. Cependant, après la construction du barrage, à la fin des années 1950, mon grand-père a été contraint de délaisser ce territoire. Il m'a expliqué que l'inondation a complètement transformé le lac, que les animaux à fourrure, et particulièrement le castor, ont disparu de cette région et qu'il ne pouvait plus y faire de piégeage. Il disait que le lac Sainte-Anne était devenu comme une mer à tel point que, par mauvais temps, il était dangereux de s'y risquer en canot. Parfois, il devait attendre plusieurs jours avant de pouvoir le traverser. Personnellement, je me sens des liens d'appartenance avec la grande région du lac Sainte-Anne car mon grand-père et la famille de ma grand-mère paternelle y ont vécu mais, en même temps, cette région a été tellement transformée que je ne sais plus si j'y suis chez moi.

Comme je l'ai mentionné, je n'ai pas reçu d'informations sur les impacts possibles du projet mais j'ai vu les conséquences du barrage de SM3 et je peux dire que c'est très laid. Tout d'abord, il s'est créé, le long de la rivière, une bande de terre où ne pousse plus ni arbre ni autre végétation. Il n'y a donc plus d'animaux sur les berges et à proximité. Si le niveau de la rivière Toulnostouc est abaissé, le castor qui s'est implanté là va être contraint d'aller ailleurs. Pour ce qui est de la végétation, elle va finir par repousser, mais cela prendra du temps. Quant à moi, je n'irai pas dans la région après la construction du barrage et je n'y amènerai pas mes enfants car ce ne sera sûrement pas beau à voir.

En second lieu, depuis la construction de SM3 les anciens chemins forestiers sont devenus plus larges, la machinerie qui y circule est de plus en plus lourde et les arbres sortent beaucoup plus vite de nos territoires. En se basant sur ce qui s'est passé dans cette zone, on peut dire que, pour construire le barrage et circuler plus facilement pendant la

période des travaux, Hydro-Québec va élargir les chemins actuels. Cette amélioration des voies d'accès ouvrira la région aux compagnies forestières. Elle permettra l'expansion de leurs activités et l'augmentation du déboisement dans les régions que nous fréquentons nous-mêmes.

Par ailleurs, il est probable que les chasseurs sportifs se rendront en plus grand nombre dans le bassin de la rivière Tournustouc. Il y a déjà beaucoup de chalets aux alentours du lac Sainte-Anne. Nous faisons l'expérience ailleurs, et notamment le long de la route qui relie Port-Cartier à Fermont, de relations difficiles avec certains Blancs. L'un d'entre eux, par exemple, qui chasse sans respect (ni pour nous ni pour la faune) à proximité du camp où je me rends moi-même pour faire du piégeage, prétend que le territoire lui appartient. Nous avons failli en venir aux mains. C'est ce qui risque de se produire plus tard aux abords de la rivière Tournustouc si trop de personnes y ont facilement accès.

Enfin on s'apercevra sans doute un jour que la nouvelle nappe d'eau aura créé un changement climatique comme cela se passe dans la région de SM3 où l'on ressent cet effet aujourd'hui.

Lors de la construction du premier barrage, mon grand-père n'a pas été consulté. La configuration du lac était tellement différente, le niveau de l'eau avait tellement monté, la zone inondée était tellement grande qu'il a dû cesser de fréquenter cette région. Il a déménagé à Clark City avec sa famille et, par la suite, il a dû trouver un autre territoire où aller chasser.

De nouveau cette région va connaître des transformations et, de nouveau, ma famille n'est pas consultée.

Je demande qu'il y ait un minimum de consultation et que l'on prenne en considération les liens que nous avons avec la région du lac Sainte-Anne.